

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>ER</sup> décembre 2017

## ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3/11/2017	<i>Page</i>	2
2 - VOTE DE DIFFERENTS TARIFS	<i>Page</i>	2
3 - SCOT - DIAGNOSTIC AGRICOLE	<i>Page</i>	4
4 - MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE L'ENFANCE	<i>Page</i>	5
5 - BILAN DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2016/2017	<i>Page</i>	5
6 - OUVERTURE DOMINICALES DES COMMERCE DE DETAIL EN 2018	<i>Page</i>	6
7 - MISE A JOUR DU CLASSEMENT DE LA VOIRIE	<i>Page</i>	6
8 - SIEMML - REMPLACEMENT DE 4 LAMPES DU TERRAIN DE FOOTBALL	<i>Page</i>	7
9 - REGIES : RESTAURANT SCOLAIRE ET FETES MUNICIPALES	<i>Page</i>	7
10 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CERTAINES CREANCES	<i>Page</i>	7
11 - DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL (Ajustement des crédits en fin d'année)	<i>Page</i>	7
12 - COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS	<i>Page</i>	8
13 - CALENDRIER	<i>Pages</i>	8/9

# PROCES - VERBAL DE SEANCE

L'an Deux mille dix sept, le premier décembre, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le vingt deux novembre deux mille dix sept, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

**Membres présents :** Jean-Paul OLIVARES, Jean-Pierre JOSELON, Marie-Françoise CEUS, Christian USUREAU, Chantal RIPOCHE, Valérie MORILLON, Jean-Robert TIGNON, Michel LENORMAND, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Laurence TISSEROND, , Rachel SCELO, Céline FROGER, Magalie TIGNON, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Jean-Louis CILLON,

**Membres excusés :** Patricia BUTAULT (*pouvoir donné à Rachel SCELO*), Jean-Luc HAMARD (*pouvoir donné à Claire BIMIER*), Isabelle ROMBI, Olivier BACLE (*pouvoir donné à Magalie TIGNON*), Sylvie FORTIN (*pouvoir donné à Michel LENORMAND*)

**Secrétaire de séance :** Valérie MORILLON

## 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3/11/2017

Approuvé à l'unanimité.

## 2 – VOTE DE DIFFÉRENTS TARIFS

### 2-1 Tarifs des divers services communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Il est proposé une augmentation uniforme de 1% :

Désignation	2015	2016	2017	Proposition augmentation + 1% (arrondi) pour 2018
<b>Cimetière</b>				
. Concession enfant (- de 10 ans)	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité
. Concession (1,40m x 2,40m) - durée 30 ans	58,00	59,00	60,00	61,00
. Concession (1,40m x 2,40m) - durée 50 ans	75,00	76,00	77,00	78,00
. Columbarium - durée 30 ans	541,00	546,00	546,00	551,00
. Cavurne - durée 30 ans	201,00	203,00	203,00	205,00
. Jardin du souvenir (plaque pendant 30 ans)	81,00	82,00	83,00	84,00
<b>Médiathèque municipale</b>				
. Cotisations	12,00	13,00	13,00	14,00
. Pénalités par jour	0,15	0,15	0,15	0,15
. Perte ou détérioration de la carte d'abonné	1,00	1,00	1,00	1,00
<i>L'adhésion (pour 12 mois consécutifs) est gratuite pour :</i> • Les enfants jusqu'à 16 ans. • Les étudiants, lycéens et apprentis jusqu'à 18 ans, sur présentation du certificat de scolarité, du contrat d'apprentissage ou de qualification, le jour de leur inscription				
<b>Permissions de voirie (en € le ml/an)</b>				
. Redevance pour conduite enterrée appartenant à des tiers	3,9	3,95	4,00	4,05

## 2-2 Tarifs 2019 des salles hors Salle de la Prairie

Il est proposé une augmentation uniforme de 1% avec certaines progressions particulières pour tenir compte de la location de la salle annexe de la salle de la Prairie.

### 2-2.1 Location de la salle du Foyer Municipal 2019

<b>SAINT LÉGEOIS : PARTICULIERS + ENTREPRISES</b> réduction d'environ 35% sur les tarifs de base					
	2016	2017	2018	2019	
				Augmentation	Propositions arrondies
Vin d'honneur - foyer uniquement	87 €	88 €	89 €	1%	90 €
Vin d'honneur - foyer + restaurant scolaire	162 €	164 €	166 €	1%	168 €
1 jour (foyer uniquement)	165 €	180 €	190 €	+ 5 €	195 €
2 jours (foyer uniquement)	250 €	260 €	270 €	+ 5 €	275 €
Petit forfait activités annuelles (moins de 20 séances annuelles)	152 €	154 €	156 €	1%	158 €
Grand forfait activités annuelles (plus de 20 séances annuelles)	277 €	280 €	283 €	1%	286 €

**GRATUITÉ POUR LES ASSOCIATIONS SAINT LÉGEOISES**  
(en priorité au foyer pour les manifestations sans profit)

<b>EXTÉRIEURS : PARTICULIERS</b>					
	2016	2017	2018	2019	
				Augmentation 1% (arrondie)	Propositions arrondies
Vin d'honneur - foyer uniquement	132 €	133 €	134 €	1%	135 €
Vin d'honneur - foyer + restaurant scolaire	245 €	247 €	249 €	1%	251 €
1 jour (foyer uniquement)	250 €	270 €	280 €	+ 10 €	290 €
2 jours (foyer uniquement)	380 €	400 €	410 €	+ 10 €	420 €
Petit forfait activités annuelles (moins de 20 séances annuelles)	152 €	154 €	156 €	1%	158 €
Grand forfait activités annuelles (plus de 20 séances annuelles)	277 €	280 €	283 €	1%	286 €

### 2-2.2 Location de la salle du Petit Pré 2019

<b>COURS</b>					
	2016	2017	2018	2019	
				Augmentation	Propositions arrondies
Petit forfait activités annuelles (moins de 20 séances annuelles)	152 €	154 €	156 €	1%	158 €
Grand forfait activités annuelles (plus de 20 séances annuelles)	277 €	280 €	283 €	1%	286 €

<b>SAINT LÉGEOIS : PARTICULIERS</b>					
	2016	2017	2018	2019	
				Augmentation	Propositions arrondies
Vin d'honneur	60 €	61 €	62 €	1%	63 €
1 jour	115 €	125 €	135 €	1%	136 €
2 jours	175 €	185 €	195 €	1%	197 €

#### **SAINT LÉGEOIS**

**GRATUITÉ POUR LES ASSOCIATIONS SAINT LÉGEOISES**  
ENTREPRISES EXCLUES

#### **EXTÉRIEURS**

**EXTÉRIEURS EXCLUS, SAUF 1 RÉUNION POLITIQUE PAR AN DEMANDÉE PAR**  
**UN SAINT-LÉGEOIS OU RÉUNIONS ÉLECTORALES (GRATUIT)**

## 2-2.3 Location de la salle du Pôle culturel 2019

COURS					
	2016	2017	2018	2019	
				Augmentation	Propositions arrondies
Petit forfait activités annuelles (moins de 20 séances annuelles)	152 €	154 €	156 €	1%	158 €
Grand forfait activités annuelles (plus de 20 séances annuelles)	277 €	280 €	283 €	1%	286 €

### SAINT LÉGEOIS

**GRATUITÉ AUX ASSOCIATIONS SAINT LÉGEOISES  
ENTREPRISES EXCLUES**

### EXTÉRIEURS

**EXTÉRIEURS EXCLUS, SAUF 1 RÉUNION POLITIQUE PAR AN DEMANDÉE PAR UN SAINT LÉGEOIS  
OU RÉUNIONS ÉLECTORALES (GRATUIT)**

## 2-3 Tarifs 2020 de la salle de la Prairie

Il est proposé une augmentation uniforme de 1% pour 2020.  
L'ensemble des tarifs est décliné en fonction des 2 tarifs de base pour les non Saint-Légeois et pour la location de toutes les salles.

Tarif de base (non St-Légeois) :

Location de la salle principale, du bar et de la cuisine :

1 jour week-end = 1 170 € en 2019 qui passerait à 1 182 € en 2020.

Exemple pour les Saint-Légeois (- 35%) :

Location de la salle principale, du bar et de la cuisine :

1 jour week-end = 761 € en 2019 qui passerait à 769 € en 2020.

Exemple pour les associations saint-légeoises :

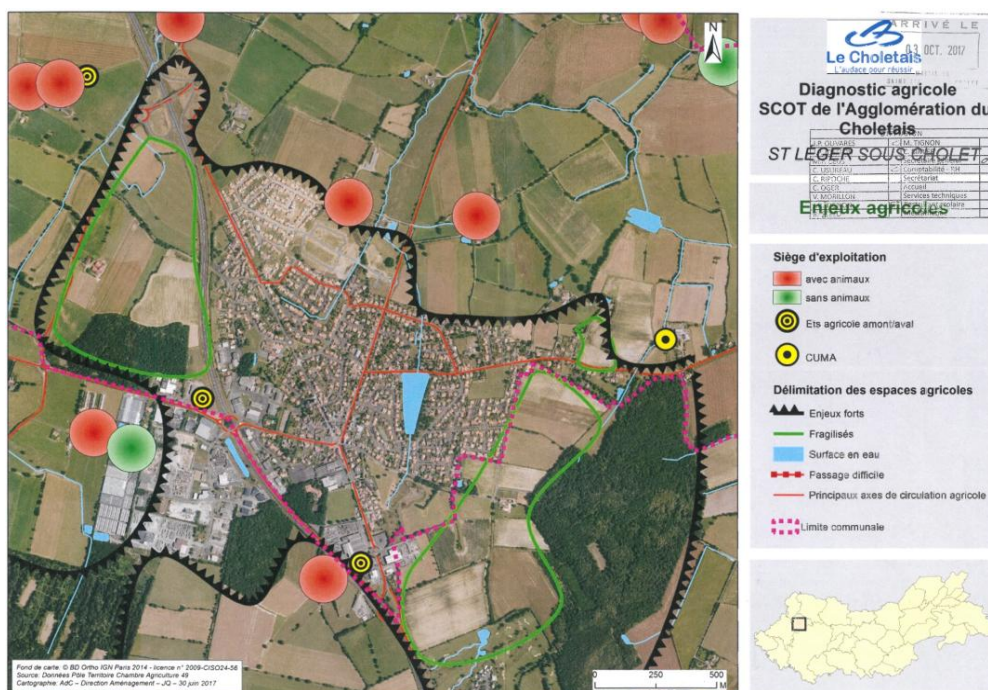
Location de la salle principale, du bar et de la cuisine, pour une soirée entre 200 et 400 personnes (-70%) : 1 jour week-end = 351 € en 2019 qui passerait à 355 € en 2020.

A l'unanimité, le Conseil Municipal,

**APPROUVE l'ensemble de ces propositions de tarifs.**

## 3 – SCOT – DIAGNOSTIC AGRICOLE - INFORMATION

Ce diagnostic, première étape de la procédure de révision actuelle du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération, a permis de déterminer, pour la Commune, les enjeux agricoles, notamment, les traverses du bourg par les engins agricoles, et les sièges sociaux des exploitations les plus près de la zone urbaine.



## 4 – MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Depuis plusieurs années, les services de la Petite Enfance connaissent une fréquentation en forte hausse.

Suite à plusieurs rencontres avec différents partenaires associatifs, un groupe de travail réfléchit actuellement sur la construction d'une annexe à la Maison de l'Enfance.

Lors de la réunion du 6 octobre dernier, le Conseil municipal avait choisi le cabinet d'architecte INSO de CHOLET pour en assurer la maîtrise d'œuvre, parmi 3 propositions reçues.

Il convient aujourd'hui d'en repréciser l'étendue :

La mission de base complète, y compris la mission EXE/Quantitatifs et les bureaux d'étude, se chiffrera à 10.23% du montant des travaux (12.03% avec le cabinet DMT et 13% avec le cabinet GREGOIRE).

La mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) sera également assurée par INSO, pour un forfait de 1 500 € HT.

**A l'unanimité, le Conseil CONFIRME ces choix.**

## 5 – BILAN DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2016-2017

BILAN 2016/2017 DU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE (restaurant scolaire + repas adulte)					
Période de référence : Mandats et Titres du 01.09.2016 AU 31.08.2017					
RECETTES			DEPENSES		
DESIGNATION	ANNEE N sept. 2016 à août 2017	ANNEE N -1 sept. 2015 à août 2016	DESIGNATION	ANNEE N sept. 2016 à août 2017	ANNEE N -1 sept. 2015 à août 2016
<b>Participation des usagers :</b>			Produits pharmaceutiques (6068)	27,88	93,05
			Alimentation (restaurant scolaire, AELA) (60623)	45 763,85	42 711,66
<b>Repas enfant</b> 2016/2017: 32049 repas x 3,41€ + 180€ pénalités 2015/2016 : 31286 repas x 3,38€ + 510€ pénalités	109 467,09	106 256,68	Habillement (60636)	464,38	755,62
<b>Repas adulte</b> 2016/2017 : 0 repas 2015/2016 : 49 repas x 6,91	0,00	338,59	Téléphone et internet	563,58	674,42
			Travaux administratifs (à/c 2015-2016 : 2 jours x 10 mois + 6 jours (diminution du temps suite à l'envoi par mail des factures))	2 322,32	2 322,32
			Petit matériel (60632)	1 261,60	1 005,29
			Papeterie+affranchissement	40,48	40,48
			frais prélèvements automatiques rejetés	0,00	0,22
			Produits d'entretien (listing Service Technique)	1 075,27	1 293,37
<b>AELA</b> 2016/2017 : 809 repas x 3,92€ 2015/2016 : 669 repas x 3,88€	3 171,28	2 595,72	EAU (à /c 2016-2017 : 6,87% surface bâtiments des factures "terrain de sport") (60611)	153,56	730,00
			GAZ (à/c 2016-2017 : 8,04% surface bâtiments des factures "ecole publique") (60621)	859,47	2 143,47
			ELECTRICITE (à/c 2016-2017 : 6,87% surface bâtiments des factures "terrains de sport") / retard d'EDF en 2017 (60612)	549,09	5 457,29
<b>Subvention ONILAIT :</b>	617,56	250,65	Contrats de maintenance (hotte,cuve à graisse, contrôle sanitaire,prévention des nuisibles) (6156+6226)	1 838,95	1 264,10
			Personnel	143 274,83	137 200,03
			Travaux d'entretien (à/c 2016-2017) (615221+61558)	6 224,15	
			Heures personnel technique (à/c 2016/2017) (décompte JCT X 21,30 €/h)	1 171,50	
			Assurance (à c/2016/2017) : 286m²/12549m²x5172,87) ( 6161)	117,89	
<b>Total Recettes avant participation</b>	<b>113 255,93</b>	<b>109 441,64</b>			
<b>Participation communale</b>	<b>92 452,87</b>	<b>86 249,68</b>			
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>205 708,80</b>	<b>195 691,32</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>205 708,80</b>	<b>195 691,32</b>
<b>PARTICIPATION COMMUNALE EN %</b>	<b>44,94</b>	<b>44,07</b>	<b>Prix de revient d'un repas</b>	<b>6,26</b>	<b>6,12</b>
			<b>PART ALIMENTAIRE DANS UN REPAS</b>	<b>en €</b>	<b>1,37</b>
				<b>en %</b>	<b>21,95</b>
					<b>21,70</b>

Il faut noter l'augmentation des recettes due à la hausse de la fréquentation.

Egalement une hausse des dépenses :

- les différences de consommation pour l'eau, le gaz et l'électricité s'expliquent par le mode de calcul qui a changé (pas de compteur spécifique, aussi le calcul a été fait au prorata des surfaces)
- hausse des salaires du personnel :
  - un agent travaillant sur 3 jours est passé à 4 jours à cause de la hausse de fréquentation.
  - l'évolution des échelons et ou des indices.
- les travaux d'entretien d'entreprises extérieures et des agents des services techniques sont désormais comptabilisés.

La participation communale augmente donc d'environ 7% par rapport à l'année précédente soit 92452,87 € (86249,68 € en 2015/2016). La participation communale représente 44,94 % des recettes.

Le prix de revient du repas augmente d'environ 2% par rapport à 2015/2016 soit 6,26 € (6,12 € en 2015/2016)

Le prix facturé aux familles est de 3,41 € en 2016/2017 (3,38 € en 2015/2016)

## **6 – OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCE DE DÉTAIL EN 2018**

Selon la loi du 6 août 2015, le Maire peut autoriser l'ouverture le dimanche des commerces de détail.

Cette liste de dimanches doit être arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante, et après avis du Conseil municipal.

Après consultation des entreprises saint-légeoises concernées, il est proposé d'autoriser ces ouvertures, les 18 mars, 18 novembre et 25 novembre 2018.

A la majorité absolue (18 pour, 3 contre),

**Le Conseil municipal DONNE un avis favorable à ces ouvertures.**

## **7 – MISE A JOUR DU CLASSEMENT VOIRIE**

**(Intégration du Martineau 3 ...)**

La longueur de la voirie communale est prise en compte notamment, pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité Communautaire (en dehors des voies à caractère de places).

La dernière mise à jour date de 2016.

Il convient de l'actualiser, en prenant en compte, les nouvelles voies, propriété de la Commune (terminaison de la rue du Martineau, rue du Ruisseau, rue du Grand Champ, impasse et place des Noues, impasse des Hirondelles...)

Le tableau de la voirie se décline ainsi :

	Classement 2016	Linéaire à ajouter	Total classement 2017
<b>CHEMINS RURAUX</b>	14 094	140	14 234
<b>RUES</b>	15 867	1 124	16 991
<b>VOIES A CARACTERE DE PLACES</b>	997	15	1012
		<b>TOTAL</b>	<b>32 237</b>

**A l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE ce nouveau classement qui prendra effet pour les dotations 2019.**

## **8 – SIEML – REMPLACEMENT DE 4 LAMPES DU TERRAIN DE FOOTBALL**

Suite aux pannes récurrentes sur les projecteurs des terrains de football et le coût prohibitif lors de chaque déplacement (nacelle de grande hauteur), il est proposé de programmer le renouvellement systématique de 12 lampes sur un cycle de 4 années : 6 en 2017 et 6 en 2019.

Pour la fin 2017 (facturation en 2018) et vu l'urgence du remplacement d'un projecteur hors service, le devis pour 4 points lumineux qui se chiffre à 2 074.37 € TTC (participation SIEML déduite), a déjà été signé.

**A l'unanimité, le Conseil municipal, CONFIRME ce devis et se PRONONCE en faveur du renouvellement préventif.**

## **9 – RÉGIES : RESTAURANT SCOLAIRE ET FETES MUNICIPALES**

Afin de pouvoir faire entrer dans la comptabilité communale, les recettes provenant des différentes manifestations festives communales (St-Léger en fête, les soirées du CME ...), une régie de recettes doit être instituée.

Les profits sont intégralement reversés à différentes associations caritatives sous forme de subventions.

Il est donc proposé de nommer Jean-Pierre JOSELON et Valérie MORILLON, respectivement régisseur et régisseur adjoint (responsables des fonds) et Magalie TIGNON, « agent de guichet » (autorisée à manipuler les fonds).

La régie « restaurant scolaire » sera quant à elle remise à jour après différents mouvements de personnel.

- Régisseur : Caroline CHARRIER
- Régisseur adjoint : Annie CAILLEAUD
- Agents de guichet : Sandrine BERQUET et Marie COULON

## **10 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE CERTAINES CRÉANCES**

Suite à l'épuisement de tous les recours sur 5 factures au restaurant scolaire, la Trésorerie demande à ce qu'elles soient annulées par une admission en non-valeur de 82.27 €.

**A l'unanimité, le Conseil municipal VALIDE ces non-valeurs.**

## **11 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL (ajustement des crédits en fin d'année)**

Il y a lieu d'ajuster les crédits d'investissement pour la fin d'année et le début 2018, avant le vote du budget, pour honorer les dépenses déjà engagées.

<b>COMPTE</b>	<b>LIBELLÉ DE LA DÉPENSE</b>	<b>SOMME MANQUANTE</b>
2041582	SIEML (réparations)	4 460,00
2115	Achat terrain bâti (frais inclus)	160 000,00
2116	Achat parcelle cimetièrre (frais)	2 250,00
21312	Alarmes école et Mairie	3 440,00
2158	Broyeur et équipement	8 860,00
2313	Début extension Maison de l'Enfance	9 400,00
<b>TOTAL</b>		<b>188 410,00</b>

Cette somme sera retirée du compte 2188 (divers).



Pour les dépenses de fonctionnement, il faudrait virer 11 000 € du compte 739223 (fond de péréquation FPIC) vers le compte 6411 (personnel 10 000 €) et le compte 678 (charges exceptionnelles).

**A l'unanimité, le Conseil municipal VOTE ces modifications budgétaires.**

## 12 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

### 12.1 – CADRE DE VIE

- **Abri vélos, parking des salles de sport** : les travaux ont commencé.
- **Hangar à l'ancienne gare** : le montage du bâtiment commencerait la semaine prochaine.
- **Assainissement secteur Cesbron-Lavau** : un mur d'une propriété riveraine est tombé dans une tranchée, dans la nuit du 27 au 28 novembre dernier. Il y a eu constat d'huissier et sécurisation des lieux.

### 12.2 – VIE SOCIALE

- **Comité de Pilotage du 16 novembre sur les rythmes scolaires** : l'école publique souhaite revenir à la semaine des 4 jours. C'est le souhait également de la Commune. Un courrier va être envoyé à l'Inspection Académique en ce sens. L'école privée n'a pas encore pris sa décision.
- **Relais Assistants Maternels du CSI** : nouveau fonctionnement avec augmentation des heures d'ouverture et 2 nouvelles animatrices. Le service est apprécié par les parents.

## 12. – VIE ASSOCIATIVE/COMMUNICATION

- **Le repas des aînés** s'est parfaitement déroulé le dimanche 19 novembre dernier.
- **Tour de France le 9 juillet 2018** : une première réunion est programmée la semaine prochaine avec les associations cyclistes, avant d'ouvrir à d'autres partenaires.
- **ST-LEGER EN FETE le 16 juin 2018** : concentration de l'animation sur la soirée
- **CME** :
  - o dernière réunion samedi 25 novembre avec l'inauguration de l'abri vélos cour de la Mairie.
  - o 747.60 € récoltés à la soirée cinéma la veille.
- **Récompense des équipes** :
  - o U17 Basket, champions départementaux
  - o U15 Football, vainqueurs du Challenge de l'Anjou

## 13 – CALENDRIER

DECEMBRE			
Lundi	4	CME présentation à la presse	15h00
		Commission Cadre de vie	20h30
Mardi	5	Commission Intercommunalité	19h45
Mercredi	6	Réunion préparation Tour de France - Mairie	18h30
Samedi	9	séminaire ADC	08h30
Lundi	11	Commission Vie sociale	20h00
Mardi	12	Elections du Conseil Municipal d'Enfants	14h00
		Commission vie associative/communication	20h30
Lundi	18	Conseil AdC	18h30



<b>JANVIER</b>			
Mardi	2	Commission Cadre de vie	20h30
Vendredi	5	Soirée conviviale Elus - Personnel - Salle de la Prairie	19h00
Lundi	8	Bureau AdC	18h00
<b>Mardi</b>	<b>9</b>	<b>Conseil municipal</b>	<b>19h00</b>
Vendredi	12	Vœux communautaires aux forces vives - La Meilleraie	18h30
Samedi	13	Conseil Municipal d'Enfants	10h30
Lundi	15	Commission Vie Sociale	20h00
Mardi	16	Vie Associative/Communication	20h30
Vendredi	19	Vœux à la population - Salle de la Prairie	19h30
Lundi	22	Conseil AdC	18h30